

prix que les Canadiens sont tenus de payer aujourd'hui. Mais c'est là une autre question qu'il serait trop long de traiter en ce moment. Plus tard, j'espère avoir l'occasion d'en saisir la Chambre.

Il y a bien d'autres questions de ce genre que nous devrions discuter ouvertement à la Chambre, dans l'espoir qu'un jour nous pourrions convaincre les fabricants du pays que nous avons subventionné l'industrie pendant assez longtemps. Lorsqu'on parle de "subventions" à la Chambre des communes, un grand nombre de députés envisagent la chose avec grande méfiance. Ils n'aiment pas le mot "subventions". Cependant, lorsque je vois une compagnie américaine, qui a une filiale au Canada portant le même nom, vendre un produit \$300 aux États-Unis, mais me le vendre \$600 au Canada, je dois dire qu'il y a quelque part forte subvention. Certains peuvent appeler cela de la protection tarifaire; d'autres emploieraient une autre expression. Mais à mon avis, c'est la population canadienne qui subventionne l'industrie.

M. Adamson: L'honorable député aurait-il l'obligeance d'indiquer de quel article il s'agit?

M. Stuart (Charlotte): Vu que c'est l'honorable député à ma gauche qui m'a posé cette question, je vais lui répondre. Je regrette de n'avoir pas apporté les documents avec moi, mais il y a deux semaines on m'a envoyé des annonces publiées dans deux journaux. Un est publié à Windsor (Ontario) et l'autre juste de l'autre côté du petit pont, à Detroit (Michigan). Le même jour, deux annonces ont paru dans les deux journaux. Il s'agit d'une réclame par la compagnie Westinghouse, qui annonçait une laveuse et une sècheuse automatiques. Ce jour-là, aux États-Unis le prix était de \$369.90, mais à Windsor il était de \$689. Cependant, il y a quelques jours à peine, mon honorable ami, le représentant de Greenwood (M. Macdonnell), a déclaré à la Chambre qu'il espérait que lorsque le Gouvernement examinerait la question du dumping au Canada, il accorderait toute la considération nécessaire aux fabricants d'appareils électriques.

Si l'honorable député désire voir les annonces, je les lui montrerai volontiers, car je les ai à mon bureau. Il s'agissait d'articles exactement semblables, fabriqués par la même société et annoncés le même jour. Cependant, le prix était de \$369 à Detroit et de \$689 à Windsor. Je me demande combien de temps la population de notre pays va rester calme en face de cas comme celui que je viens de mentionner. Elle est témoin de tels cas à tous les jours. Je me demande quand elle va se rebeller.

[M. Stuart (Charlotte).]

C'est là le grand problème auquel nous avons à faire face aujourd'hui dans notre pays. Les prix exigés ne sont pas justifiés. Il nous faut être pratiques. Nous pouvons fabriquer à beaucoup meilleur marché que nous fabriquons actuellement, mais tant que ces industries seront subventionnées, elles n'hésiteront pas à exiger de pareils prix de la population du pays.

Je n'ai pas besoin d'appeler l'attention des honorables députés sur la nature de la situation qui a été mise à jour chaque fois que la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions a été appliquée et que des enquêtes ont eu lieu. Que constatons-nous? A plusieurs reprises, je me suis levé dans cette enceinte pour dénoncer la grande coalition à laquelle nous avions à faire face dans l'industrie du caoutchouc. J'ai appelé l'attention de la Chambre sur cette question un grand nombre de fois. Pour moi, il s'agissait d'une coalition, d'un monopole. Lorsqu'une enquête a été instruite sur l'affaire, qu'avons-nous constaté? Nous avons constaté exactement ce que je prévoyais que nous constaterions. Si un plus grand nombre d'industries dans notre pays étaient aujourd'hui assujéties au même genre d'enquêtes, je suis certain que les enquêteurs en arriveraient à la même conclusion. On constaterait que les coalitions et les monopoles fixent les prix et que la population canadienne se fait saler. Quant au chômage et à la surproduction, tout le problème est à portée de sa main. C'est la fixation des prix, et rien d'autre, qui en est la cause. Quand nous déciderons de favoriser les citoyens du Canada et de rendre les prix plus proportionnés à ceux qu'on demande outre-frontière, nous aurons moins de chômage et beaucoup plus de gens heureux.

M. l'Orateur suppléant: Vu qu'il est cinq heures, la Chambre examinera les bills d'intérêt privé et d'intérêt public.

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

LE PACIFIQUE-CANADIEN

AMÉNAGEMENT D'UNE LIGNE D'EMBRANCHEMENT DE HAVELOCK À NEPTON, ONTARIO

M. G. J. McIlraith (Ottawa-Ouest) propose la 2^e lecture du bill n° 252, concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

M. Knowles: Qu'on nous fournisse des explications.

M. McIlraith: Je remercie l'honorable député de me signaler qu'il aimerait obtenir des explications. Je suis très heureux de lui